



Madame Raphaël CAILLIAU-SONNEVILLE, *son épouse*;
Monsieur & Madame Raphaël CAILLIAU-JOOS,
Monsieur & Madame Jean-Marie CAILLIAU-CALOONE, *ses enfants*;
Monsieur Gabriel CAILLIAU,
Mademoiselle Anne-Marie CAILLIAU,
Messieurs Jean, Pierre, Hervé, Yves et Claude CAILLIAU, *ses petits-enfants*;
Monsieur Isaïe CAILLIAU-DEVULDER,
Madame Tobie CAILLIAU-MONECLAYE,
Madame Eugène DUMOLIN-CAILLIAU et sa famille,
Madame Eugène ROELS-CAILLIAU et sa famille,
Monsieur & Madame Georges BOLLENGIER-DEVULDER et leur famille,
Monsieur & Madame Achille CAILLIAU-MARCANT et leur famille,
Monsieur & Madame Aimé MARCANT-CAILLIAU et leur famille,
Monsieur & Madame Daniel CAILLIAU-CAPÈLE et leur famille,
Monsieur Michel VANHOUCKE-CAILLIAU et sa famille,
Les Familles des feus SONNEVILLE CAILLIAU et CAILLIAU-BAUDEN, *ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces*;
Les Familles CAILLIAU-DEVULDER, *ses cousins et cousines*;

Ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

Raphaël CAILLIAU

Ancien Combattant 1914-18

Époux de Dame Zénobie SONNEVILLE

Né à Ledringhem le 3 Janvier 1876, décédé à Arnèke le 22 Février 1949, muni du Sacrement de l'Extrême-Onction.

Ils vous prient d'assister aux CONVOI & SERVICE Funèbres de 1^{re} Classe qui auront lieu le **Samedi 26 Février**, à **10 h. 30** (heure légale), en l'église d'Arnèke d'où le corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé dans le caveau de famille.

Les Laudes seront chantées le même jour à 15 heures 30.

Réunion à la maison mortuaire, à 10 h. 15.

Veillez lui accorder un *De Profundis*

Arnèke, le 23 Février 1949.